

LUTTER CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS PAR LA PROMOTION D'UN EMPLOI RURAL DÉCENT



ŒUVRE POUR les travailleurs ruraux et agricoles, y compris les enfants

AGIR POUR qu'il soit tenu compte de la nécessité d'un emploi rural décent, dans les cadres de décision nationaux

TRAVAILLER AVEC le Gouvernement du Malawi, le Gouvernement de la République Unie de Tanzanie et l'OIT

TRAVAILLER GRACE à la Suède



La promotion d'un «emploi rural décent», comme son nom l'indique, implique plus que la création de possibilités d'emploi. Elle implique l'amélioration de la qualité des emplois existants ou la création de nouveaux emplois conduisant à l'autonomisation des populations rurales et offrant des niveaux de revenus décents et un environnement de travail sûr et sain.

Un programme en trois ans de la FAO, mis en œuvre en collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT), intervenant au niveau de l'élaboration des politiques et lancé en 2011 au Malawi et en République-Unie de Tanzanie, vise à convaincre les gouvernements que la fourniture d'un emploi rural décent aura des retombées extrêmement positives. Si les habitants ont de meilleurs moyens d'existence et un avenir plus sûr, ils contribueront également à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté et seront mieux à même et plus désireux de gérer les ressources naturelles de façon plus durable. Ces considérations ont fait des adeptes parmi les décideurs. Sur les deux premières années du programme, la FAO a apporté un appui technique à 36 politiques, stratégies et programmes nationaux

Au Malawi, 37 pour cent des enfants âgés de 5 à 17 ans travaillent, pour la plupart dans le secteur agricole (culture, pêche ou élevage, par exemple). Nombre des tâches effectuées sont dangereuses et présentent des risques tant pour la santé que pour la sécurité des enfants, qui travaillent souvent de longues heures sans être payés, ou très peu. Par ailleurs, le travail a également des incidences sur l'avenir des enfants puisqu'il met en péril leur droit à l'instruction. Bon nombre des enfants qui travaillent ne sont pas scolarisés ou, s'ils le sont, ne peuvent acquérir les compétences dont ils ont besoin pour améliorer leurs conditions de vie, trop fatigués par leur travail harassant. Si le Malawi dispose de politiques sur le travail des enfants, celles-ci sont davantage axées sur le travail industriel et sur l'agriculture commerciale et n'apportent pas une réponse satisfaisante au problème dans l'agriculture de subsistance et l'économie informelle. Un programme de la FAO de promotion d'un «emploi rural décent» mené au Malawi et en République-Unie de Tanzanie (son voisin du Nord) a contribué à sensibiliser les décideurs à l'impact du travail des enfants sur le développement rural. Grâce à ce programme et à des activités connexes menées par la FAO avec des partenaires, le Malawi a élaboré et adopté un cadre d'action riche destiné à prévenir et à réduire le travail des enfants dans l'agriculture.

portant sur des questions allant du travail des enfants au programme national de création d'emplois pour les jeunes, au Malawi, et de

la politique agricole nationale au programme de développement du secteur halieutique, en République-Unie de Tanzanie.



*Sur ses deux premières années d'existence, le programme de la FAO a permis de soutenir **36 politiques, stratégies et programmes nationaux** au Malawi et en Tanzanie.*

LA PLUPART DES PAUVRES DE LA PLANÈTE VIVENT ET TRAVAILLENT DANS DES ZONES RURALES

Les statistiques des zones rurales des pays en développement montrent à quel point il est important de se concentrer sur l'emploi rural décent dans tout effort visant à lutter contre la pauvreté et à améliorer la sécurité alimentaire. En effet, les zones rurales des pays en développement comptent 75 pour cent des pauvres de la planète, plus de la moitié d'entre eux ont 25 ans ou moins, 86 pour cent des ruraux dépendent de l'agriculture pour vivre, moins de 20 pour cent d'entre eux ont accès à la protection sociale et, dans la plupart des cas, ils travaillent dans une économie informelle.

Les gouvernements refusent souvent d'admettre que 60 pour cent de la main-d'œuvre infantile travaille dans l'agriculture. La plupart du temps, ce travail prend la forme d'une aide familiale non rémunérée, un aspect qui n'est pas bien couvert par la législation sur le travail des enfants. Les réglementations de protection des travailleurs sont souvent axées sur les travailleurs des industries et des usines, ce qui fait que les travailleurs agricoles sont moins bien protégés. L'accent mis par la FAO sur l'emploi rural décent a sensibilisé les décideurs à l'impact du travail des enfants sur l'avenir d'une nation et à l'importance qu'il y a d'apporter des solutions aux petits producteurs, enfermés dans un cercle vicieux de pauvreté et de travail des enfants. Ce cercle vicieux s'enclenche lorsque les familles pauvres font travailler leurs enfants

au lieu de les scolariser. Restant sans qualification, ces enfants sont incapables de trouver un emploi, d'exploiter une ferme productive ou de lancer leur propre activité. Moins efficaces lorsqu'ils deviennent adultes, ils font travailler leurs propres enfants pour subvenir aux besoins du ménage, et le cycle de la pauvreté se perpétue.

LA FAO ADOPTE UNE APPROCHE NATIONALE INTÉGRÉE

La FAO adopte une approche nationale intégrée pour promouvoir un emploi rural décent, ce qui signifie qu'elle réunit les ministères compétents (de l'agriculture et du travail, par exemple) tout en incluant les fédérations et syndicats agricoles. L'objectif est que toutes ces parties prenantes reconnaissent qu'un emploi rural décent est important et qu'elles doivent travailler ensemble à la création d'un environnement favorable à celui-ci. Par cette approche, la FAO promeut les investissements en faveur des enfants, futurs piliers de la main-d'œuvre nationale.

Bien consciente de la multiplicité des aspects de l'emploi rural décent, la FAO a réuni différents spécialistes de l'Organisation afin de répondre aux besoins spécifiques des parties prenantes et des partenaires. Réunis au sein de l'équipe de la FAO pour un emploi rural décent (DRET), des spécialistes de la parité hommes-femmes, des droits du travail, du travail des enfants et de l'emploi des jeunes, par exemple, donnent des avis techniques au Malawi et à la République-Unie de Tanzanie

en vue de l'intégration de ces avis dans les cadres de décision nationaux.

Avec l'appui de la DRET et en collaboration avec le Département des pêches de la FAO, le Malawi a élaboré une nouvelle politique nationale pour les pêches et l'aquaculture (2013-2018) dans laquelle le développement social et le travail décent sont reconnus comme des éléments essentiels pour garantir des moyens de subsistance durables dans le secteur halieutique. Cette politique appelle également à la réduction du nombre d'enfants effectuant des tâches dangereuses. L'équipe a apporté au Gouvernement un appui technique en vue de l'élaboration d'un plan de mise en œuvre correspondant. Au Malawi, le travail mené par l'équipe avec le Partenariat international de coopération sur le travail des enfants et l'agriculture a conduit à l'adoption d'un cadre d'action riche, qui a marqué une étape importante dans l'obtention d'un soutien politique fort en vue de la prise de mesures étendues devant permettre de prévenir et de réduire le travail des enfants dans l'agriculture.

*Les gouvernements refusent souvent d'admettre que **60 pour cent de la main-d'œuvre infantile travaille dans l'agriculture, la plupart du temps sous la forme d'une aide familiale non rémunérée.***